

# DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

## Communiqué de presse



Poitiers, 7 décembre 2021

### 98<sup>e</sup> Congrès des Départements de France : « L'État doit faire preuve de concertation pour faire réussir les territoires ! »

Du 1<sup>er</sup> au 3 décembre, Alain PICHON, Président du Département de la Vienne, a participé, à Bourg-en-Bresse, au 98<sup>e</sup> Congrès des Départements de France. Il était accompagné d'une délégation de Conseillers Départementaux de la Vienne.

« Nous avons réaffirmé le rôle de la collectivité départementale qui participe, avec les maires, à faire vivre la République de proximité. L'état doit faire confiance à l'intelligence territoriale représentée par les élus locaux et s'appuyer sur notre capacité à être force de proposition. Les réformes successives (NOTRe et MAPTAM) ont mis à mal nos capacités d'initiatives en retirant aux Départements la clause de compétence générale avec des missions que nous assumions et qui fonctionnaient comme l'économie ou les transports scolaires.»

En marge du congrès, Alain PICHON, a invité Adrien TAQUET, secrétaire d'État chargé de la Protection de l'Enfance, à venir dans la Vienne pour signer la convention sur la protection de l'enfance entre le Département et l'État. «L'État a besoin des Départements et nous avons besoin de lui. Il nous faut avancer ensemble dans l'intérêt de nos concitoyens. Il y a urgence à redonner confiance en l'action publique. Chacun y tient une part de responsabilité. Soyons partenaires, nos territoires doivent se co-construire en rassemblant les énergies et les complémentarités. L'opposition systématique vis à vis de l'État n'aura jamais sa place dans l'exercice du pouvoir mais la concertation doit être réciproque. Cet exercice exige de nous la responsabilité de rassembler, de fédérer et de concerter pour avancer sur le chemin des projets et de la réussite de la Vienne, c'est mon leitmotiv ! »



DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

Contact presse : Karine DUFOUR



☎ 05 49 55 66 73 - 06 07 24 02 19

✉ [kdufour@departement86.fr](mailto:kdufour@departement86.fr)